

COMMUNE D'ISIGNY-LE-BUAT

Conseil d'Exploitation

CONVOCAATION
LE 07/04/2022
AFFICHAGE
LE 08/04/2022

en date du 12 avril 2022

Compte rendu

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
Mardi 12 avril à 18 heures 30

LE CONSEIL D'EXPLOITATION légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal « Bernard PINEL », en séance **ORDINAIRE**, sous la présidence de **Madame Jessie ORVAIN, Maire**,

Nombre de Conseillers

En exercice	Présents	Votants
23	19	23

P
R
E
S
E
N
T
S

Mesdames : ORVAIN Jessie - de MONTGOLFIER Cécile – ANGOT Coralie - DUPONT Delphine – CROCHET Sylvie - GIRET Stéphanie – LEROUX Christèle - HARDÉ Anne-Marie - DELMART Laurence – LIBÉRAL Lydie

Messieurs : LAHEURTE Frédéric - CHESNEL Christian - LEFORESTIER Jean-Yves - FAUCHON Alain – FILLÂTRE Daniel - VAUPRES Jean-Paul - CHARTRAIN Joël - CHESNEL Guillaume - CADET Xavier

ABSENTS EXCUSES : FAUCONNIER Delphine – PIEL Emmanuel – TRANSON Cindy – BABIN Alain

POUVOIRS :

- FAUCONNIER Delphine à GIRET Stéphanie
- PIEL Emmanuel à HARDÉ Anne-Marie
- TRANSON Cindy à FILLÂTRE Daniel
- BABIN Alain à LIBÉRAL Lydie

Secrétaire de séance : LIBÉRAL Lydie

	Début de la séance à 18 h 30
	<p><u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL</u></p> <p>Le procès-verbal de la séance en date du 06 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.</p>
30	<p><u>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET DE LA REGIE EAU INDUSTRIELLE</u></p> <p>RAPPORTEUR Madame le Maire</p> <p>Madame Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.</p> <p>En application des dispositions des articles L1612.12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif, sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.</p> <p>Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Responsable du Service de Gestion Comptable ;</p> <p>Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;</p> <p>CONSIDERANT l'exactitude des opérations ;</p> <p>CONSIDERANT l'avis de la Commission des finances en date du 05 avril 2022 ;</p> <p>Suite à l'exposé de Madame le Maire, LE CONSEIL D'EXPLOITATION, Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>STATUE</u> sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 ; - <u>CONSIDERE</u> que le compte de gestion du budget de la régie eau industrielle dressé pour l'exercice 2021 par le Responsable du Service de Gestion Comptable, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ; - <u>AUTORISE</u> Madame le Maire à signer l'ensemble des documents se référant à ce dossier ;
31	<p><u>EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET DE LA REGIE EAU INDUSTRIELLE</u></p> <p>RAPPORTEUR Coralie ANGOT</p>

Le Compte administratif reprend l'ensemble des opérations du budget de la régie eau industrielle et des décisions modificatives d'un même exercice.

Au titre de l'exercice 2021, le compte administratif du budget de la régie eau industrielle présente les résultats suivants, au niveau de l'ensemble des titres et des mandats :

	Exercice 2021		
	Dépenses	Recettes	Restes à réaliser
Exploitation	23 713,25 €	32 367,44 €	/
Investissement	12 138,25 €	17 996,87 €	/
Total des Sections	36 850,74 €	50 364,31 €	

Les résultats de clôture de l'exercice sont les suivants :

	Résultat 2020 reporté	Résultat 2021	Affectation obligatoire 2021	Clôture exercice 2021
Exploitation	119 988,65 €	8 654,19 €	/	128 642,84 €
Investissement	94 688,61 €	5 858,62 €	/	100 547,23 €

CONSIDERANT l'avis de la Commission des finances en date du 05 avril 2022 ;

Suite à l'exposé de Coralie ANGOT,
Le Maire, Madame Jessie ORVAIN, s'étant retiré au moment du vote,
LE CONSEIL D'EXPLOITATION, sous la présidence de Monsieur LAHEURTE,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés ;

- **APPROUVE** le Compte administratif 2021 du budget de la régie eau industrielle dressé par Madame le Maire ;

32 **AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET 2021 DE LA REGIE EAU INDUSTRIELLE**

RAPPORTEUR
Coralie ANGOT

Compte tenu des résultats constatés lors de l'adoption du Compte Administratif 2021 :

	Résultat 2020	Affectation à la Section Investissement	Résultat Exercice 2021	Restes à Réaliser 2021	Chiffres pour l'affectation du résultat
Fonctionnement	119 988,65 €	/	7 654,95 €	/	128 642,84 €
Investissement	94 688,61 €	/	5 858,62 €	/	100 547,23 €

CONSIDERANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, [le résultat d'investissement reste toujours

en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement] ;

CONSIDERANT l'avis de la commission des finances en date du 05 avril 2022 ;

Suite à l'exposé de Coralie ANGOT,
LE CONSEIL D'EXPLOITATION,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés ;

- **AFFECTE** le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2021 :	128 642,84 €
Affectation obligatoire :	
- à la couverture d'autofinancement (c/1068)	0 €
Solde disponible affecté comme suit :	
- affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0 €
- affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	128 642,84 €
Total affecté au c/1068 :	0 €
Déficit global cumulé au 31/12/2021 :	
- déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0 €

33 **EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA REGIE EAU INDUSTRIELLE**

RAPPORTEUR

Coralie ANGOT

Le budget primitif de la régie eau industrielle prévoit les dépenses et les recettes de l'année pour permettre le bon déroulement des opérations.

La nomenclature budgétaire et comptable M49 fixe le cadre de présentation et d'exécution du budget.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2221-14 et L2224-1 et suivants ;

CONSIDERANT le projet de budget primitif présenté ;

CONSIDERANT l'avis de la commission des finances en date du 05 avril 2022 ;

Suite à l'exposé de Coralie ANGOT,
LE CONSEIL D'EXPLOITATION,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés ;


- **APPROUVE** le budget primitif 2022 de la régie eau industrielle qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

		Exercice 2022	
		Dépenses	Recettes
Exploitation		160 000,00 €	160 000,00 €
Investissement		119 377,84 €	119 377,84 €

La séance est close à 18 h 47

VU ET CERTIFIE EXACT,

Affiché le 19 avril 2022 en
mairie d'Isigny-le-Buat



Le Maire,
Jessie ORVAIN